

# REGLEMENT PARTICULIER TOURNOI NATIONAL DE SAINTES 11 et 12 juillet 2020

validé par les JA le 08/03/20

**Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.**

1. Les juges-arbitres sont GAUTIER Patrice et GUERDER Guillaume. Le tournoi est autorisé par la F.F.BaD sous le numéro : 1904267.
2. Le tournoi est un tournoi « Sénior » ouvert à toutes les catégories d'âges de Minimes classés minimum D8 (sous autorisation parentale ART 28) à V8 licenciés à la Fédération Française de Badminton. Les joueurs devront s'assurer que la constitution de leurs paires respecte la règle du X16 dans le cas contraire la paire ne pourra être inscrite.  
  
Les disciplines proposées sont les doubles (DH, DD) le samedi 11 juillet 2020 de 8h à 20h, et les mixtes le dimanche 12 juillet 2020 de 8h à 18h.  
Les tableaux se dérouleront en poules (prioritairement de 4 ou 5) (*avec deux sortants par poules, puis en élimination directe ART 10.1*). Le nombre maximum de matchs est fixé à 247 pour le samedi et 206 pour le dimanche.  
Le nombre de participants est limité à environ 400 joueurs, en cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.  
Les participants (classés de NC à N1) s'inscrivent dans les disciplines DD/DH et/ou Dmx.  
Les tableaux seront découpés par la suite par les organisateurs en plaçant les joueurs dans des séries qui seront regroupées comme tel : Série 1, Série 2, Série 3 etc... en tenant compte du nouvel article du règlement général des compétitions (art.3.2.1.5) : *Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5). Cas particuliers : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés : -D7 (cote strictement inférieure à 64).*  
Les regroupements seront réalisés en fonction du CPPH des joueurs datant du **25/06/2020**.
3. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera le volant officiel en vente dans la salle (yonex league 7 ou aerosensa 20 pour les plumes et Babolat Cup pour les plastiques).
4. Les inscriptions et le règlement devront obligatoirement nous parvenir avant **le 1 Juillet 2020**, date de réception du courrier (**aucune inscription ne sera validée sans règlement**). **Le tirage au sort aura lieu le 4 juillet 2020**. Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié au plus tard à cette date, il sera seul responsable des conséquences s'il joue sous le coup d'une sanction fédérale.
5. Les droits d'inscription sont de 14 € pour la participation à l'un d'entre eux et de 18 € pour la participation aux deux tableaux, le règlement par chèque et par club est conseillé.  
Toutes annulations avant tirage au sort seront remboursées sur justificatifs. En revanche aucun remboursement ne sera fait sur une annulation ou un forfait après tirage au sort.
6. Les têtes de séries seront désignées par les Juges arbitres à l'aide du CPPH de la FFBaD **au 25 juin 2020**, l'organisateur se réserve le droit de modifier la série d'inscription suite à la mise à jour du CPPH afin de garantir des tableaux homogènes.
7. Pour les sorties de poules, si 2 joueurs se trouvent être ex-aequo, c'est le règlement de la FFBaD qui départagera ces joueurs, c'est-à-dire à la rencontre particulière.  
*D'après l'Article 3.4.1 du RGC*  
« – En cas d'égalité entre 2 joueurs, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre eux.  
– En cas d'égalité entre 3 joueurs et plus, on les départage au bénéfice de la meilleure différence entre le nombre de sets gagnés et perdus.  
– S'il en résulte une égalité entre 2 joueurs, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre eux. »
8. Les matchs se joueront dans le Gymnase du Grand Coudret, 100 rue du docteur Jean 17100 SAINTES.
9. En cas de forfait :
  - 9.1. D'un(e) participant(e) ou d'une paire, il (elle) pourra être remplacé(e), dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions, par les premiers joueurs ou première paire inscrits sur la liste d'attente.
  - 9.2. D'un(e) joueur (joueuse) d'une paire, il doit nous spécifier si son (sa) partenaire prévue accepte d'être « au choix » ou s'il (elle) se retire du tableau. Sans précision apportée, le (la) joueur (joueuse) restant(e) sera considéré(e) comme « au choix ».
10. Les tableaux comporteront :
  - 10.1. Une première phase qualificative en poules (2 sortants par poules) et suivie d'une phase en élimination directe.
  - 10.2. Pour chaque tableau le nombre d'inscrits est limité. En cas de dépassement dans le tableau, une liste d'attente sera constituée. Les critères de priorités seront :
    - Ordre d'arrivée de la fiche inscription accompagnée de son règlement
    - Joueur inscrit dans sa série de classement.
11. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier affiché. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du club organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés **jusqu' 1 h à l'avance**. Les convocations seront donc également données une heure à l'avance sauf pour les matchs du premier tour de chaque journée qui seront établies avec 30min d'avance.

12. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Pour la sécurité et éviter de mouiller les terrains, les joueurs devront se réhydrater à l'extérieur du terrain sans gêner les matchs concomitants.

**13. Tout joueur ne répondant pas au second appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.**

14. Les feuilles de match seront apportées et récupérées (dûment complétées) sur les terrains par l'organisation. Chaque joueur est responsable des scores inscrits. Toute erreur de remplissage des feuilles de match ne sera pas modifiable après vérification des résultats de sortie de poule.

15. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage, en cas de litige, les joueurs feront appel au JA. Dans la mesure du possible, les finales seront arbitrées par des arbitres bénévoles.

16. Les joueurs disposent de **3 minutes à compter de l'annonce de leur match** pour se rendre sur le terrain, tester les volants, se préparer, changer de tenue et débiter le jeu, **ils devront commencer par le test des volants.**

**17. Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coaches officiants. Merci de respecter le nombre de coaches par terrain, 2 maximum. Toutefois, les organisateurs, avec l'aval du Juge-Arbitre pourront restreindre voire interdire l'accès aux terrains aux coaches si cela va à l'encontre des normes de sécurité et d'évacuation du plateau.**

**18. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BaD est exigée sur les terrains, cette réglementation est valable pour les joueurs, les joueuses et également pour les conseillers d'équipe. Ces circulaires seront affichées le jour du tournoi (article « GUI03.07\_DP\_PubliciteTenue »).**

19. Tout volant touchant les infrastructures fixes (plafond, panneau d'affichage, ...) sera systématiquement compté faute. Tout volant touchant des infrastructures mobiles (filins, câbles, ...) sera systématiquement compté « let ».

20. Conformément au règlement général des compétitions, **le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 mn** quelle que soit la discipline. **Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord de l'intéressé(e).** Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

21. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôle.

22. Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. **De plus, ils devront indiquer, aux Juges-Arbitres, un moyen pour les joindre pendant leur absence.** Dans tous les cas, le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que l'article 11 autorise à lancer un match avec 1 heure d'avance.

23. Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif). Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié, dans un délai de **5 jours maximum** après le tournoi, par l'envoi d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, ...) à adresser à la commission régionale d'arbitrage (Ligue Nouvelle-Aquitaine) sous peine de sanction fédérale.

24. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.

25. Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulation des tribunes et l'accès au plateau sportif avec leurs sacs et de respecter la propreté des tribunes, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

26. Les photos prises lors de ce tournoi pourront être utilisées pour la promotion du club organisateur que ce soit sur support papier ou électronique (Site Internet, ...).

27. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques doivent prendre connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (voir site FFBaD). Le code de conduite sera affiché le jour du tournoi (articles GUI39\_VS\_CodeConduiteJoueurs et GUI310\_VS\_CodeConduiteOfficiels du RGC).

28. Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

29. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.

30. Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points avec 2 points d'écart.

**Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.**